

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public

Avec FO, ensemble défendons nos droits ! Le respect de vos droits, le droit au respect !

Jamais les enseignants et les AESH n'ont été autant mis en danger et remis en cause dans leurs missions. Se syndiquer au SNUDI-FO c'est être convaincu que la défense de nos intérêts matériels et moraux passe par l'organisation collective !

SE SYNDIQUER AU SNUDI-FO C'EST AGIR COLLECTIVEMENT POUR RÉSISTER !

**Force Ouvrière est le premier syndicat des fonctionnaires d'Etat et la troisième fédération de l'Éducation Nationale.
Elle est au cœur de l'action pour défendre nos droits et nos statuts !**

L'indépendance au service des personnels :

Pour la défense des salariés

Pour la défense de nos droits

Pour la défense de nos conditions de travail et d'enseignement

Pour la défense des services publics et le progrès social

COTISATION

/ ! \ DE JANVIER À DÉCEMBRE = 12 timbres + 1 carte à 17€ / ! \

(Votre cotisation ouvre droit à un crédit d'impôts de 66%, que vous soyez imposable ou non)

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----

PROFESSEURS des ÉCOLES

Stagiaire, Adjoint, Chargé d'école	Prix du timbre mensuel sans la carte	8,45 €	9,95 €	10,45 €	10,95 €	11,45 €	11,95 €	12,45 €	12,95 €	13,95 €	14,95 €	15,95 €
	A l'année carte comprise	118,4 €	136,4 €	142,40 €	148,40 €	154,40 €	160,40 €	166,40 €	172,40 €	184,40 €	196,40 €	208,40 €
Directeur, ASH, PEMF	Prix du timbre mensuel sans la carte		10,15 €	10,95 €	11,45 €	11,95 €	12,45 €	12,95 €	13,95 €	14,95 €	15,95 €	17,45 €
	A l'année carte comprise		138,8 €	148,40 €	154,40 €	160,40 €	166,40 €	172,40 €	184,40 €	196,40 €	208,40 €	226,40 €

PROFESSEURS des ÉCOLES – HORS CLASSE

Adjoint, Chargé d'école	Prix du timbre mensuel sans la carte		14,95 €	15,95 €	16,95 €	17,95 €	18,95 €	19,45 €				
	A l'année carte comprise		196,4 €	208,40 €	220,40 €	232,4 €	244,40 €	250,40 €				
Directeur, ASH, PEMF	Prix du timbre mensuel sans la carte		15,95 €	16,95 €	17,95 €	19,45 €	20,45 €	20,95 €				
	A l'année carte comprise		208,4 €	220,40 €	232,40 €	250,40 €	262,40 €	268,4 €				

PROFESSEURS des ÉCOLES – CLASSE EXCEPTIONNELLE

Adjoint, Chargé d'école	Prix du timbre mensuel sans la carte	16,45 €	17,45 €	18,45 €	19,45 €	20,95 €						
	A l'année carte comprise	214,4 €	226,4 €	238,40 €	250,40 €	268,4 €						
Directeur, ASH, PEMF	Prix du timbre mensuel sans la carte	17,45 €	18,45 €	19,45 €	20,95 €	22,45 €						
	A l'année carte comprise	226,4 €	238,4 €	250,40 €	268,4 €	286,40 €						

	Contractuel	Enseignant à mi-temps	A.E.S.H.	Retraité
Prix du timbre mensuel sans la carte	9,95 € / mois travaillé	6 timbres de l'échelon		
A l'année carte comprise	136,40 €		38 €	90 €

M. Edouard, PE adjoint échelon 4, veut se syndiquer.

Il paiera 17 € pour la carte + 12 timbres à 10,95 € soit 148,40 €. Il devra renouveler son adhésion chaque année.

Après crédit d'impôts, il ne paiera réellement que 50,46 €



J'adhère au SNUDI-FO 28

NOM : _____ Prénom : _____ Téléphone : _____ Mail : _____

Adresse : _____

Établissement (Nom & Adresse) : _____

Fonction : _____ Échelon : _____

Je paie une carte syndicale : (17 € + 12 timbres à) = TOTAL :

Paiement possible en un ou plusieurs chèques à l'ordre du « SNUDI-FO 28 » à retourner à : **SNUDI-FO 28, 21 Rue des Grandes Pierres Couvertes, 28 000 Chartres** ou par virement bancaire (RIB fourni sur demande).